



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET
SÉANCE ORDINAIRE, LE LUNDI 13 AOÛT 2018, 20h
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL

PRÉSENCES : Monsieur le maire Ghislain Jacques et les conseillers suivants :
Marcel Élément, siège no 1
Lise Garant, siège no 2
Michel Breton, siège no 4
Jasmin Létourneau, siège no 5
Berthold Létourneau, siège no 6
ABSENT : Pierre Levasseur, siège no 3 en voyage d'affaires

FORMANT QUORUM

Andrée Caouette, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

13.08.18.092

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir ajouté le point suivant à varia :

- Autorisation des dépenses pour la participation de la D.G. au colloque de zone Beauce-Sud de l'ADMQ

Il est **proposé** par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

13.08.18.093

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 juillet 2018;

Les membres du Conseil ayant au préalable pris connaissance des minutes de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 il est **proposé** par Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

13.08.18.094

COMPTES À PAYER

Les comptes à payer ayant été présentés aux conseillers, il est proposé par Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes, au montant de 6 350,52 \$, soient acceptés et payés tels que présentés.

ADOPTÉE

13.08.18.095

DONS

Société de la recherche sur le cancer – Campagne don triplé

Il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité fasse un don de 20 \$ à la Société de la recherche sur le cancer. La campagne étant « don triplé », l'organisme recevra en fait 60 \$ (20 \$ nous et 40 \$ de la famille d'une bienfaitrice).

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

- Résolution de la municipalité de St-Honoré-de-Shenley pour une rencontre conjointe (St-Honoré de Shenley, St-Hilaire-de-Dorset et St-Benoit Labre) d'information avec les fournisseurs de services cellulaires.
- Offre pour une cérémonie commémorative de la 1^{re} guerre mondiale.
- Affichage de poste MRC « agent de maillage ».
- Confirmation d'une subvention du ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports dans le cadre du programme PAARM (10 000 \$) suite à la recommandation du député Paul Busque.
- Suivi RPEP (règlement protection eau potable).
- Travaux de déneigement.

13.08.18.096

ADOPTION DU RÈGLEMENT 229-2018 MODIFIANT 224-2018 POUR PRÉCISER LE MONTANT DES JETONS DE PRÉSENCE

- **Attendu que** le projet de Loi 122 précise que si la municipalité décide d'octroyer un jeton de présence aux membres du CCU le montant de ces jetons doit apparaître au règlement;
- **Attendu que** le conseil désire octroyer un montant de 25 \$ par séance du CCU;
- **Attendu que** le projet de règlement relatif au présent règlement a été déposé lors de la séance du conseil du 9 juillet 2018 et qu'un avis de motion a été donné le 9 juillet 2018 ;

Il est **proposé** par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents que le règlement portant le numéro 229-2018 soit et est adopté par le conseil et qu'il remplace le règlement 224-2018.

ADOPTÉE



09.07.18.090
N° de résolution
ou annotation

L'obtention de son permis permettra d'assurer une surveillance durant la période de trappage (novembre à avril) et permettra, nous l'espérons, de contrôler la surpopulation;

ADOPTÉE

RÉSOLUTION D'APPUI AUPRÈS DE LA FABRIQUE NOTRE-DAME DES AMÉRIQUES POUR SA DÉMARCHE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Attendu que des dommages ont été causés au stationnement de l'église par les camions qui effectuent les travaux pour le ministère des Transports;

Attendu que la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques désire faire une plainte auprès du ministère afin que le stationnement soit réparé à leurs frais;

Attendu que le conseil est d'avis qu'il n'appartient pas à la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques ou à la Municipalité de St-Hilaire-de-Dorset de procéder à ces réparations;

Il est proposé par Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité fasse parvenir cette résolution au ministère des Transports pour l'informer qu'elle appuie la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques dans sa demande pour que le stationnement de l'église soit réparé sans aucun frais pour eux.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 229-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 224-2018

La conseiller Michel Breton dépose le projet de règlement 229-2018 modifiant le règlement 224-2018 sur le CCU pour y inclure le montant des jetons de présence et donne avis de motion que ce règlement sera adopté à une prochaine séance ordinaire du conseil.

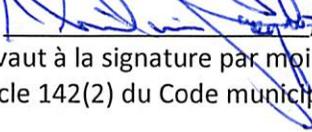
09.07.18.091

Levée ou ajournement de la séance.

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membre présents que la séance soit levée. Il est 22h35.

Ghislain Jacques, maire

Andrée Caouette, dir.gén. sec.trés.

Moi,  atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



13.08.18.097

N° de résolution
ou annotation

13.08.18.098

13.08.18.099

13.08.18.100

RÉSOLUTION POUR CONFIRMER L'EMBAUCHE DU PRÉVENTIONNISTE DU SERVICE D'INCENDIE

- **Attendu** l'entente des quatre (4) municipalités parties à l'entente intermunicipale sur le service d'Incendie de la Haute-Beauce pour l'embauche d'un préventionniste;
- **Attendu** que le processus d'embauche a été complété (affichage de poste, formation du comité de sélection, entrevues, choix du candidat, acceptation des conditions de travail);

Il est proposé par Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le choix de la municipalité gestionnaire et du comité de sélection selon les conditions suivantes :

- Candidat retenu : M. Michaël Busque
- Date d'entrée en fonction : 26 juin 2018
- Rémunération : selon l'échelle fixée dans le contrat de travail
- Autres conditions de travail : selon le contrat de travail
- Bureau du préventionniste : dans les locaux du bureau municipal de La Guadeloupe
- **ADOPTÉE**

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER OU REFUSER LA DEMANDE DE LA FABRIQUE NOTRE-DAME-DES-AMÉRIQUES POUR BILAN DE SANTÉ DE L'ÉGLISE

- **Attendu que** le diocèse de Québec a demandé à la Fabrique ND des Amériques un bilan de santé pour les 10 églises qui la composent;
- **Attendu que** la date limite du dépôt du bilan de santé est la fin novembre 2018 pour décision finale en décembre;
- **Attendu que** le montant estimé du bilan est de 5 200 \$ (ingénieur et architecte);
- **Attendu que** le budget 2018 de la municipalité ne prévoit pas cette dépense;
- **Attendu que** le conseil n'a pas toutes les informations relatives aux possibilités offertes ;
- **Attendu qu'une** rencontre avec les municipalités membres de la MRC pour échanger sur les différentes alternatives et programmes pour le patrimoine religieux est prévue le 12 septembre 2018;

Il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents d'attendre la réunion de la MRC avant de rendre décision à la Fabrique ND des Amériques.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE CAUCA POUR L'ACQUISITION DE SURVI MOBILE

- **Attendu que** les municipalités de Courcelles, La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire-de-Dorset gèrent en commun un service de protection contre l'incendie via une entente et un comité intermunicipal;
- **Attendu que** le logiciel Survi-Mobile présenté au comité d'incendie du 9 juillet 2018 satisfait les quatre (4) municipalités ;
- **Attendu que** l'achat de ce type de logiciel a été inscrit aux immobilisations de l'exercice financier 2018, pour un montant de 4 000 \$;
- **Il est proposé** par Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de Cauca pour le logiciel SURVI-Mobile.
- **ADOPTÉE**

RÉSOLUTION POUR APPROUVER LA PROCÉDURE EN CAS D'ANIMAUX MORTS SUR NOTRE TERRITOIRE (août 2018)

Il est proposé par Berthold et résolu à l'unanimité des membres présents que la « procédure en cas d'animaux morts sur notre territoire (août 2018) » soit approuvée.

ADOPTÉE



13.08.18.101

N° de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LES DÉPENSES INHÉRENTES À LA PARTICIPATION DE LA D.G. AU COLLOQUE DE ZONE BEAUCE-SUD DE L'ADMQ

Il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on autorise la D.G. à participer au Colloque de zone Beauce-Sud de l'ADMQ le jeudi 13 septembre prochain entre 9h et 16h30. Les frais comprennent: l'inscription 80 \$ + taxes. Les frais de déplacement seront remboursés en conformité avec le règlement 228-2018.

13.08.18.102

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LES DÉPENSES INHÉRENTES À LA PARTICIPATION DU MAIRE AU CONGRÈS DE LA FQM

Il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on autorise le maire M. Ghislain Jacques à participer au Congrès de la FQM. Les frais comprennent : l'inscription 780 \$ + taxes. Les frais de déplacement et d'hébergement (s'il y a lieu) seront remboursés en conformité avec le règlement 228-2018.

13.08.18.103

Levée ou ajournement de la séance.

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membre présents que la séance soit levée. Il est 22h.

Ghislain Jacques, maire

Andrée Caouette, dir.gén. sec.trés.

Moi, Ghislain Jacques atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.